

Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie

Maryse Marpsat, département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages et Gaël de Peretti, Genes, Insee

En métropole, 2 500 000 personnes ayant en 2006 un logement personnel déclarent en avoir été privées au moins une fois dans le passé : 78 % ont été hébergées par un tiers, 14 % dans un service d'hébergement, 11 % ont dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation. Parmi les 540 000 personnes qui ont connu la rue ou les services d'hébergement, nombreuses sont celles dont la situation demeure difficile. Elles se plaignent plus souvent de leurs conditions de logement et de leur voisinage ; près du quart d'entre elles sont au chômage et elles vivent dans des quartiers où le taux de chômage est beaucoup plus élevé que la moyenne. De même, leur niveau de vie est plus faible et elles ont du mal à garder leur logement à cause de difficultés financières.

En France métropolitaine, 2 500 000 personnes (*sources*) ayant actuellement un logement déclarent avoir vécu au moins une période sans logement personnel (*définitions*). Elles représentent près de 5 % de la population de 15 ans ou plus (*tableau 1 et encadré Dom*).

Pendant cette ou ces période(s), 1,9 million de personnes ont été hébergées par un proche (2 millions, si l'on compte ceux qui n'ont pu partir de chez leurs parents) ; 543 000 se sont retrouvées sans domicile (*définitions*) et ont séjourné dans un service d'hébergement ou/et dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, parc, voiture, etc.).

La quasi-totalité (92 %) des personnes concernées ont connu une seule de ces situations. Parmi celles qui ont connu plusieurs situations, les combinaisons les plus fréquentes associent l'hébergement par un tiers à d'autres formes d'habitation : logement d'urgence ou temporaire (28 %), lieu non prévu pour l'habitation

(22 %) ou encore les deux alternativement (9 %).

Enfin, 13 % n'ont jamais été hébergés par un tiers mais ont enchaîné les logements d'urgence ou temporaires et les lieux non prévus pour l'habitation.

Dans leur grande majorité, les personnes ayant été hébergées par un tiers (92 %) ainsi que les jeunes qui n'ont pu quitter le domicile de leurs parents (97 %) n'ont pas connu d'autres formes temporaires d'habitation. En revanche, 34 % de ceux qui ont fait appel à un centre d'hébergement ou un logement temporaire, 46 % de ceux qui ont connu la rue, et 80 % des personnes ayant vécu dans un squat déclarent avoir connu d'autres situations sans logement personnel.

Des durées très variables sans logement personnel

Si on exclut ceux qui ont dû rester chez leurs parents, la durée totale des périodes sans logement personnel va de trois mois ou moins (24 %) à trois ans ou plus (18 %). Les durées les plus courtes concernent les squats et « la rue » (*tableau 1*). Parmi ceux qui ont connu seulement la rue, 38 % y sont restés trois mois ou moins, et 16 %, soit environ 22 000 personnes, ont vécu dans la rue trois ans ou plus, sans aucune autre forme d'habitation.

Les trois quarts de ces épisodes sans logement personnel ont eu lieu lors des vingt dernières années, la moitié depuis 1996 et un quart depuis 2001. Ceci suggère que ce phénomène se serait développé depuis le milieu des années 1980. Toutefois, ce résultat doit être nuancé, car les épisodes les plus anciens peuvent être sous-estimés, soit du fait du décès des personnes concernées, soit du fait de problèmes de mémoire. De plus, le questionnaire ne contient pas la date de début de la période sans logement personnel ; cette dernière est estimée à partir de la date de fin et de la durée, alors qu'on ne sait pas si cette durée correspond à un ou plusieurs épisodes.

INSEE
PREMIERE



INSEE

1 Les périodes sans logement personnel

	Situation de logement							Ensemble (1 à 6)
	Hébergé par un tiers (1)	Logements d'urgence ou temporaires (2)	Occupation sans titre (3)	Lieu non prévu pour l'habitation (4)	N'a jamais quitté le domicile de ses parents (5)	Autres : hôpital, maison de conva- lescence, prison... (6)	Sans-domicile au sens de l'enquête SD2001 (2 et 4)	
Pour 1 000 personnes de 15 ans ou plus	39	7	1	5	1	2	11	50
Pour 100 personnes ayant connu une période sans logement personnel	78	14	2	11	2	3	22	100
Effectifs pondérés	1 900 000	340 000	51 000	263 000	57 000	77 000	543 000	2 439 000
Durée médiane dans la situation (jours)	304	365	243	152			213	334 ¹
Caractéristiques individuelles (%)								
Hommes	50	54	85	73	69	60	60	52
15 à 29 ans	23	19	13	16	58	12	18	22
30 à 49 ans	50	51	75	55	29	38	52	49
50 ans ou plus	27	29	13	29	13	50	30	28
Étranger, apatride	11	16	22	11	3	2	14	11
Employé ou ancien employé ²	35	40	33	25	31	23	34	34
Ouvrier ou ancien ouvrier ²	28	36	49	48	54	45	39	31

1. Ensemble des modalités 1 à 4.

2. Ces pourcentages sont calculés sur l'ensemble des personnes ayant une PCS c'est-à-dire à l'exclusion de celles n'ayant jamais travaillé ou dont la PCS n'est pas renseignée.

Lecture : le nombre de personnes ayant été hébergées par un tiers est estimé à 1 900 000, soit 39 pour 1000 personnes de 15 ans ou plus, et 78 % des personnes ayant connu un épisode sans logement personnel. La moitié ont été hébergées pour plus de 304 jours au cours de leur vie. 50 % de ces personnes sont des hommes. Dans les deux dernières colonnes, on compte une seule fois les personnes concernées : une personne ayant connu plus d'une situation n'est donc comptée qu'une fois.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Logement 2006.

2 Caractéristiques sociodémographiques des anciens sans-domicile

en %

Les employés et les ouvriers sont plus touchés

Parmi les personnes qui ont connu une période sans logement personnel, les employés et ouvriers sont surreprésentés (65 % contre 55 % de la population n'ayant jamais connu de période sans logement personnel). Il en est de même pour les hommes (52 % contre 47 %), les personnes d'âge moyen (49 % ont de 30 à 49 ans contre 35 %) et les étrangers (11 % contre 5 %) (tableaux 1 et 2). A fortiori, 82 % des anciens squatteurs et 73 % de ceux ayant dormi dans la rue sont des employés ou des ouvriers. Parmi ceux qui n'ont pas pu partir de chez leurs parents, 58 % ont moins de trente ans, alors que ce n'est le cas que de 23 % des anciens hébergés.

Les anciens sans-domicile : leur situation actuelle reste moins favorable

Être sans domicile, c'est-à-dire passer ses nuits dans un service d'hébergement ou un lieu non prévu pour l'habitation, est un cas extrême de difficulté de logement. Comparer les anciens sans-domicile et les sans-domicile enquêtés en 2001 (sources) permet de comprendre qui, parmi ces derniers, a pu retrouver un logement ; comparer les sans-domicile et

	Personnes n'ayant jamais connu de période sans logement personnel	Anciens sans-domicile	Sans-domicile en 2001
Hommes	47	60	64
18 à 29 ans	19	17	36
30 à 49 ans	35	53	48
50 ans ou plus	46	30	16
Personne seule sans enfant	19	37	67 ¹
Personne seule avec au moins un enfant de moins de 18 ans	3	12	16
Personne en couple sans enfant	44	22	6
Personne en couple avec au moins un enfant de moins de 18 ans	28	23	6
Célibataire	31	48	62
Divorcé	7	15	19
Marié	53	32	15
Veuf	8	4	2
Français	95	86	71
Étranger	5	14	29
Employé ou ancien employé ²	31	34	35
Ouvrier ou ancien ouvrier ²	24	39	46
Aucun diplôme	16	37	36
Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)	6	23	40

1. 70 % si l'on compte ceux qui déclarent vivre avec des amis.

2. Ces pourcentages sont calculés sur l'ensemble des personnes ayant une PCS, c'est-à-dire à l'exclusion de celles n'ayant jamais travaillé ou dont la PCS n'est pas renseignée. Ce dernier cas est fréquent chez les sans-domicile (18 % ont déjà travaillé mais n'ont pas de PCS).

Lecture : sur 100 personnes ayant été sans-domicile dans le passé, 60 sont des hommes.

Champ : France métropolitaine, 18 ans ou plus.

Sources : Insee, enquête Logement 2006, enquête SD 2001 auprès des utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de repas chauds.

ceux qui ne l'ont jamais été (ou le sous-ensemble de ceux qui n'ont jamais connu de période sans logement personnel) permet de comprendre qui a

la probabilité la plus forte de se retrouver sans domicile (tableau 2).

Comparés à la population qui a toujours eu un logement personnel, les anciens

sans-domicile comptent davantage d'hommes, d'étrangers, de moins de 50 ans et de personnes sans diplôme. Ils vivent plus souvent sans conjoint, qu'ils soient seuls ou à la tête d'une famille monoparentale. Ces traits sont encore plus marqués chez les sans-domicile. Les anciens sans-domicile sont dans une meilleure situation par rapport à l'emploi que les sans-domicile – que celle-ci se soit améliorée avant ou après le moment où ils ont retrouvé un logement. Ils sont malgré tout plus souvent au chômage que ceux qui ont toujours eu un logement, et lorsqu'ils travaillent, c'est plus rarement en CDI, et plus fréquemment comme ouvriers ou employés.

Les problèmes de logement persistent pour certains

Que ce soit en HLM ou dans le parc privé, les anciens sans-domicile sont deux fois plus souvent locataires que ceux qui ont toujours eu un logement personnel. Ils habitent également plus fréquemment dans des hôtels, des garnis, des meublés ou des sous-locations (tableau 3).

Ils habitent plus souvent en Zus, plutôt dans des immeubles collectifs et dans les quartiers où les taux de chômage sont particulièrement élevés (c'est le cas de 19 % d'entre eux contre 7 % de la population ayant toujours eu un logement personnel). Ils jugent plus négativement le confort de leur logement. Ils le trouvent mal exposé et bruyant, que ce soit la nuit ou le jour. Ils ont davantage souffert du froid l'hiver précédent (32 % contre 14 %), que ce soit en raison d'une installation insuffisante, d'une limitation du chauffage ou d'une mauvaise isolation. Malgré cela, leurs logements ne disposent pas moins que les autres des éléments basiques de confort (97 % ont à la fois des W-C et une baignoire ou une douche contre 99 % de la population n'ayant jamais connu d'épisode sans logement personnel).

Leur relation à l'environnement immédiat de leur logement est également moins bonne : ils déclarent de moins bonnes relations de voisinage, sont deux fois plus nombreux à ne pas en avoir, et se sentent moins en sécurité dans leur quartier.

3 Conditions de logement actuelles

	en %		
	Anciens sans-domicile	Personnes n'ayant jamais connu de période sans logement personnel	Dont personnes ayant de bas revenus ³
Statut d'occupation			
Logés à titre gratuit	3	1	6
Locataires secteur social	33	16	32
Locataires non secteur social	34	17	25
Propriétaires	25	63	35
Autres (hôtel, meublé, etc.)	5	1	4
Type de logement			
Une maison individuelle	34	63	43
Un logement dans un immeuble collectif	62	36	54
Autres	4	1	3
Type de difficulté rencontrée			
Bruits le jour assez ou très fréquents	51	28	37
Bruits la nuit assez ou très fréquents	35	15	24
Mauvaise exposition du logement	10	3	5
Pas de relations avec le voisinage	20	10	14
Mauvaise opinion sur la sécurité du quartier	11	4	8
A souffert du froid pendant au moins 24 h au cours de l'hiver précédent ¹	32	14	25
Ne dispose pas de tout le confort sanitaire ²	3	1	2
Problèmes financiers pour les locataires			
Au cours des deux dernières années, difficultés pour payer le loyer ou les charges	35	16	29
Actuellement en situation d'impayé de loyer ou charges	17	4	10
Problèmes financiers pour les accédants et les propriétaires ayant des charges à payer			
Au cours des deux dernières années, difficultés pour payer les charges ou rembourser les emprunts	14	8	18
Actuellement en situation d'impayé de remboursement ou de charges	ns (4 %)	1	3

1. Champ : ménages dont au moins une personne a emménagé depuis plus de 12 mois.

2. Tout le confort sanitaire : W-C et baignoire ou douche à l'intérieur du logement.

3. Revenus par unité de consommation inférieurs à la moitié du revenu médian.

Lecture : ces statistiques ont été calculées au niveau individuel. Parmi les personnes ayant été sans-domicile, 25 % vivent dans un ménage propriétaire.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Logement 2006.

Les anciens sans-domicile qui sont actuellement locataires peinent à se maintenir dans leur logement pour des raisons financières : au cours des deux dernières années, 35 % d'entre eux ont éprouvé des difficultés à payer le loyer ou les charges (contre 16 % des locataires qui ont toujours eu un logement personnel), et 17 % sont en situation actuelle d'impayé de loyer (contre 4 %). Pour les propriétaires ou accédants, payer les remboursements d'emprunts ou les charges est un peu plus difficile pour les anciens sans-domicile.

Les problèmes de logement sont toujours plus fréquents pour les anciens sans-domicile, y compris si on les compare aux personnes ayant de bas revenus mais qui ont toujours eu un logement.

Retrouver un domicile ne signifie pas sortir de la pauvreté

Retrouver un domicile ne signifie pas que l'on est sorti de la pauvreté. En effet, la proportion de personnes à bas revenus (*définitions*) reste plus élevée parmi les anciens sans-domicile (32 % contre 12 % de ceux qui ont toujours eu un logement personnel et 24 % lorsque ces derniers sont sans diplôme).

La probabilité d'avoir un bas revenu ne dépend pas du sexe ou de l'âge à la fin du dernier épisode sans domicile. Elle est en revanche plus forte pour les personnes sans diplôme ou dont le diplôme est inférieur au bac, ainsi que pour les étrangers.

Les personnes qui ont pu être hébergées par un tiers, c'est-à-dire dont le réseau familial et amical a subsisté, seraient plus préservées que les autres. Il en est de même pour celles dont les épisodes sans-domicile se sont déroulés il y a longtemps. Cela peut renvoyer à la durée nécessaire pour rétablir sa situation, mais aussi à un effet de sélection, les personnes les plus marquées par leur passage à la rue étant sans doute décédées plus tôt. Avoir passé plus de six mois dans un lieu non prévu pour l'habitation, avoir été hébergé dans un logement d'urgence ou temporaire, vont de pair avec la probabilité d'avoir de bas revenus.

Les personnes privées de logement dans les Dom

Dans les Dom, 84 000 personnes ont déclaré une période sans logement personnel, soit un peu plus de 6 % de la population des 15 ans ou plus, un peu plus qu'en métropole. Comme en métropole, il s'agit surtout de personnes qui ont été hébergées par un tiers (pour près de 57 000 personnes, soit 4 % de la population), auxquelles on peut ajouter celles qui n'ont pas pu quitter le domicile de leurs parents (environ 15 000 personnes, soit un peu plus de 1 % des 15 ans ou plus). Moins fréquemment, elles se sont retrouvées sans domicile (10 000 personnes).

Les personnes qui ont été hébergées par un proche sont beaucoup plus souvent des femmes que des hommes (58 % de femmes, 42 % d'hommes), alors que la différence est minime en métropole. Même si les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les Dom comme en métropole, la part des femmes est plus élevée parmi les anciens hébergés que dans la population générale. De plus, hommes et femmes sont à peu près aussi nombreux à n'avoir jamais quitté le domicile de leurs parents, alors qu'en métropole 30 % seulement des personnes dans cette situation sont des femmes.

Sources

L'enquête Sans-domicile 2001 a été conduite auprès des adultes francophones utilisant les services d'hébergement et de distribution de repas chauds des agglomérations de plus de 20 000 habitants. Elle recueille leurs caractéristiques sociodémographiques, détaille leurs conditions de vie et renseigne sur leurs trajectoires.

L'enquête Logement 2006 recueille, pour tous les occupants de 15 ans ou plus des logements enquêtés, des renseignements sur d'éventuelles périodes « sans logement personnel », définies comme « l'absence durable et non choisie de lieu de vie ». Les personnes qui déclarent avoir connu de tels épisodes précisent (avec plusieurs réponses possibles) dans quelle situation de logement elles se sont alors trouvées : hébergement par des amis ou de la famille ; séjour dans des logements d'urgence ou temporaires ; dans un logement sans autorisation (squat) ; dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, véhicule, hall d'immeuble, abri de fortune, etc.) ; impossibilité de partir de chez ses parents ; les autres cas (maison de convalescence, hôpital, prison...) étant regroupés. Pour chaque type de situation rencontré, on demande à l'enquêté la durée totale dans cette situation, l'année et le mois de la fin de la dernière période de ce type.

Ces questions s'adressent à chaque individu de 15 ans ou plus. Mais il est possible que la personne interrogée (dite répondant principal) pour le reste du questionnaire réponde à ces questions pour tous les habitants du logement. Or, on constate qu'à situation égale dans le ménage (personne de référence, conjoint(e), etc.), la proportion d'épisodes sans logement personnel est plus forte pour le répondant principal. Par exemple, 1,7 % des répondants principaux se déclarent anciens sans-domicile contre 0,5 % des autres. En appliquant le même taux de réponse aux deux types de répondants, on trouverait 785 000 anciens sans-domicile (équivalent aux 800 000 de l'enquête Santé 2003) contre 543 000 sans cette correction. Il y aurait donc une sous-estimation du nombre de personnes ayant connu une période sans logement.

Cette enquête ne porte que sur les personnes habitant un logement ordinaire (y compris hôtel) ; elle ne touche donc pas les personnes hébergées dans une communauté (maison de retraite, hôpital, prison, armée, etc.) qui ont pu connaître une période sans

logement personnel. De plus, il est probable que les personnes sans domicile, dont la santé est plus mauvaise que celle de la population générale, décèdent plus tôt, dont certaines avant de retrouver un logement. Le nombre total de personnes ayant connu une période sans logement personnel est donc supérieur à celui donné par l'enquête, et les profils sont également différents.

Les personnes actuellement hébergées par un proche ne sont pas identifiables puisque toutes les dates de fin d'une période d'hébergement sont renseignées. De même, les personnes qui ont pu être enquêtées dans un logement ou un hôtel où elles logent par l'intermédiaire d'une association, et qui seraient classées comme sans-domicile par l'enquête Sans-domicile 2001, n'ont pas déclaré de période sans logement personnel en cours.

Définitions

Sans logement personnel : personnes ayant répondu positivement à la question : vous est-il arrivé de ne pas avoir de domicile personnel ?

Sans domicile : dans l'enquête Logement, une personne sera considérée comme ayant connu un épisode sans domicile si elle a été hébergée dans un service d'hébergement (logement d'urgence ou temporaire) ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation.

Personnes à bas revenus : personnes dont le ménage a un niveau de vie, c'est-à-dire un revenu par unité de consommation, inférieur à 50 % de la médiane des niveaux de vie des ménages enquêtés. Les ménages à bas revenus, tels que définis ici, diffèrent des ménages pauvres, car le revenu déclaré dans l'enquête Logement s'entend avant impôts et hors aides personnelles au logement, alors que celui utilisé dans le calcul du taux de pauvreté est le revenu net disponible après impôts et transferts.

Bibliographie

Brousse C. [2006], « Devenir sans-domicile, le rester : un problème lié à l'accès au logement ou à la rupture des liens sociaux ou familiaux », *Économie et statistique*, n° 391-392, Insee.

Brousse C., Firdion J.M., Marpsat M. [2008], « Les sans-domicile » collection Repères n° 523, Paris, La Découverte.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : S.Couturaud
Code Sage IP091225
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES